

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3463 - Jeudi 29 Août 2019 - Prix : 200 Fc

PRISONNIERS POLITIQUES

3 membres du Mouvement Hury libérés provisoirement



Archimède.



Saleh.



Chamssoudine.

SAISINE DU PARQUET GÉNÉRAL À L'ENCONTRE DE ME MAHAMOUD

**" Il est difficile d'être avocat et se
comporter en simple citoyen..."**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Août 2019**

Lever du soleil:
06h 14mn
Coucher du soleil:
18h 04mn
Fadjr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



OUVERTURE DU FORUM CHINE-AFRIQUE DES THINK-TANKS À BEIJING

La 8e Réunion du Forum Chine-Afrique des Think-Tanks s'est tenue du 26 au 27 août 2019 à Beijing.

Près de 400 personnes dont des ambassadeurs de pays africains, des représentants du ministère chinois des Affaires étrangères, des experts des think-tanks (groupes de réflexion) et des représentants des médias des deux parties ont assisté à la réunion. Des représentants de think tanks chinois et africains ont mené une discussion sur la promotion globale de la mise en œuvre des résultats du Sommet de Beijing et la construction d'une communauté de destin plus étroite entre la Chine et l'Afrique.

Le ministre adjoint des affaires étrangères Chen Xiaodong, le représentant permanent de l'Union africaine Osman, le vice-doyen exécutif de l'Institut chinois d'études internationales Ruan Zongze, le conseiller à la présidence rwandaise Kimonyo, la directrice exécutive du Fonds de coopération Chine-Afrique sur la capacité industrielle Han Hongmei, le conseiller spécial auprès du président de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar Ndiaye



8e forum Chine Afrique ouverture

ont prononcé des discours lors de la cérémonie d'ouverture.

Créée sous les auspices du secrétariat du Comité de suivi Chine du Forum de coopération Chine-Afrique, cette réunion a été

organisée par l'Institut de recherche sur l'Afrique de l'Université normale du Zhejiang (UNZJ), et co-organisée par l'Institut de recherche Chine-Afrique et l'Institut chinois d'études internationales.

Après la cérémonie d'ouverture, le forum a tenu sa première séance plénière. Ce forum a été divisé en trois sujets, les chercheurs et les représentants de médias de Chine et de l'Afrique se concentrant sur des

thèmes comme « Construire ensemble une communauté de destin plus étroite entre Chine-Afrique », « Connecter l'initiative "Une Ceinture, une Route" et l'Agenda 2063 de l'UA », et « Les échanges et la coopération des think tanks et médias sino-africains et le renforcement de la voix au chapitre de l'Afrique et de la Chine ».

Fondé en 2011 par l'Institut de recherche sur l'Afrique de l'UNZJ, le Forum Chine-Afrique des Think-Tanks a été officiellement intégré au cadre du Forum de coopération Chine-Afrique en 2012. Il est devenu un mécanisme fixe du dialogue civil sino-africain et est progressivement devenu un domaine de pratique important pour la construction d'études africaines chinoises distinctives à l'Institut de recherche sur l'Afrique de l'UNZJ.

Par Li Zhiwei et Wang Hailin, journalistes au Quotidien du Peuple

DISTRIBUTION D'EAU

La SONEDE affaiblie par les travaux de réhabilitation de la RN2

Depuis quelques semaines, la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution d'Eau (SONEDE) fait face à des difficultés liées à la fourniture d'eau. La société française EIFFAGE qui exécute les travaux de réhabilitation de l'axe Moroni-Foumbouni endommage les tuyaux qui canalisent la distribution de l'eau vers la capitale. Le directeur technique de la société montre qu'ils font le maximum pour réparer les dégâts dans les délais impartis.

La réhabilitation de la route nationale RN2 du sud de l'île de Ngazidja par la société EIFFAGE provoque des incidents au niveau de la distribution d'eau à Ngazidja. Dernièrement la société nationale de distribution de l'eau s'est trouvée accablée par des pannes au niveau des conduites de refoulement. En voulant élargir la route, la société Eiffage affecte accidentellement les tuyaux qui assure la distribution d'eau depuis Vouvouni Bambao jusqu'à Moroni. Ces dommages empêchent les usagers d'accéder à l'eau potable notamment pour leurs activités quotidiennes comme cuisiner, faire la vaisselle ou la lessive. Afin de porter secours aux habitants, le directeur technique de la société d'eau dit faire le maximum pour réparer les dégâts dans les meilleurs délais. « Chaque panne est réparée par la société dans le but de faciliter les besoins des usagers.

C'est une décision positive tout en montrant que nous facturons les travaux pour les soumettre après à la société Eiffage pour paiement. Mais dans peu de temps, nous discuterons avec cette société à propos de ce sujet », explique Abdillah Mze Ali.

Le 17 août dernier, la société a fait face à une très grande panne qui a coupé la fourniture de l'eau pendant 72h. Une panne qui a causé énormément de problèmes à la société. « Pour la première panne, nous avons eu du mal à réparer la tuyauterie enterrée à une profondeur non négligeable. Mais la société Eiffage nous a facilité la tâche en nous octroyant un engin lors de la

réparation ».

Depuis ces derniers jours, les agents de la SONEDE ont encore œuvré pour réparer d'autres fuites d'eau à Vouvouni. La réparation a été rapide mais pénible. « Ce sont les tuyaux en fonte assurant la canalisation depuis nos puits jusqu'à la capitale fédérale qui sont affectés. Nous

comptons deux à trois fuites d'eau causées par ces travaux. Malgré le manque d'engin, nous faisons le nécessaire pour que la réparation soit effective. On pourrait bien alimenter la capitale et sa périphérie à partir du puits de Mde mais la capacité de production serait insuffisante pour assurer la fourniture », démontre-t-il

avant de conclure que « tant que les travaux de réhabilitation de la route RN2 (Moroni-Foumbouni) ne seront pas finis, on doit se préparer à des pannes répétitives. Mais le nécessaire sera fait pour éviter le pire ».

Kamal Gamal

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Communiqué sur la vente aux enchères du 5 septembre 2019

la Direction Générale des Douanes porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères aura lieu au centre douanier de Moroni port le jeudi 5 septembre 2019 sous l'entremise de maître Mohamed kole (huissier de la douane) à partir de 9h 00 dans la salle de l'Autorité Portuaire des Comores (APC).

La visite des marchandises est ouverte le lundi 2 au mercredi 4 septembre 2019 durant les heures d'ouverture des bureaux.

Chef de service de la vente aux enchères

PRISONNIERS POLITIQUES

3 membres du Mouvement Hury libérés provisoirement

Saleh Assoumani, Chamsoudine Soudjay et Ahmed Msahazi ont été libérés provisoirement ce 28 août. Ils étaient placés en mandat de dépôt depuis le mois d'avril dernier. Tous membres du Mouvement Hury, certains d'entre eux auraient subi tortures physiques et psychologiques.

Saleh Assoumani, Chamsoudine Soudjay et Ahmed Msahazi ont été libérés provisoirement ce 28 août. Ils

étaient placés en mandat de dépôt depuis le mois d'avril dernier. Tous membres du Mouvement Hury, certains d'entre eux auraient subi tortures physiques et psychologiques.

« Nous ne sommes pas des poseurs de bombes, nous ne sommes pas des mercenaires, je considère que ce qui nous est arrivé est une épreuve divine, pour le reste voyez avec mon avocat », a réagi Chamsoudine Soudjay, dès sa sortie de prison. Méconnaissable avec une barbe de plusieurs mois et une touffe

de cheveux assez fourni, celui-ci a été particulièrement torturé au point que certains craignent qu'il perde partiellement son ouïe.

Ahmed Msahazi plus connu sous le surnom de Archimède, a lui, à sa sortie de la maison d'arrêt, tenu à remercier tous ceux qui n'ont eu de cesse de lui apporter leur soutien. « C'est une grande fierté d'avoir récupéré une partie de notre liberté parce qu'il ne faut pas que vous oubliez qu'il s'agit d'une liberté provisoire ; j'espère que le pays se

portera mieux ».

Saleh Assoumani, le plus connu du trio, militant et activiste de longue date, s'est contenté d'offrir un sourire radieux aux journalistes et proches présents. Il n'a souhaité faire aucune déclaration, tout comme son avocat.

Les partisans du Hury ont été inculpés pour des faits de complot, d'attentat contre l'autorité de l'Etat, complicité et non dénonciation des faits de délit et de crime.

La liste « des prisonniers poli-

tiques » en détention s'amenuise considérablement en Grande-Comore, ce qui ne serait pas le cas pour Anjouan. L'opinion suit avec beaucoup d'intensité tout ce qu'il y a autour du cas de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, en prison depuis un an et dont les délais légaux de sa détention provisoire, renouvelée une fois, ont été dépassés depuis longtemps, selon son conseil.

Fsy

OUVERTURE DE LA 7ÈME CONFÉRENCE DU TICAD

Azali invite les partenaires à prendre part à la Conférence des bailleurs

Le Président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, s'est adressé aux chefs d'État et de gouvernements et aux organisations partenaires lors de la séance plénière qui a suivi la cérémonie d'ouverture de la 7ème édition de la TICAD. Dans son intervention, le Président AZALI a exprimé son plaisir de prendre part aux travaux de ce sommet.

Le président comorien qui participe à la 7ème conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD) a d'abord remercié les autorités japonaises pour la qualité et la chaleur de l'accueil réservé à la délégation comorienne. Il a ainsi salué le cadre de la TICAD qui répond aux attentes des pays africains par ses appuis multiformes aux programmes de développement



Azali Assoumani président de l'Union des Comores.

et aux priorités de ces pays. « Rendre les économies plus performantes est la solution aux multiples menaces qui pèsent sur la plupart

des pays africains », a affirmé le Président.

Pour le cas des Comores, le chef de l'Etat a salué la contribution du

Japon dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, de l'éducation et de la formation professionnelle. Azali Assoumani a rappelé à l'assistance, l'aspiration de l'Union des Comores, à atteindre le stade de pays à revenu intermédiaire où l'emploi et les revenus sont plus équitablement distribués. Il a aussi informé l'assistance des réformes d'envergure engagées dans le pays pour rendre plus performants, le système judiciaire et le code des investissements. Il a enfin renouvelé son appel aux partenaires pour accompagner l'Union des Comores dans les efforts qu'elle a engagés pour devenir un pays émergent à l'horizon 2030. Le Président AZALI a terminé son intervention en invitant les pays et les partenaires présents, à prendre part à la Conférence des bailleurs de fonds prévue à Paris à la fin de l'année 2019.

Pour rappel, le Président de la République Azali Assoumani a quitté Moroni lundi dernier pour se rendre à Tokyo au Japon et participer à la septième conférence internationale sur le développement de l'Afrique, la TICAD. Ce forum est organisé à l'initiative du gouvernement japonais conjointement avec les Nations Unies, le Programme des Nations unies pour le développement, la Banque mondiale et l'Union Africaine. Les investisseurs du monde portent une attention particulière sur le dynamisme économique de l'Afrique. Tokyo avait déjà annoncé à Nairobi au TICAD 6 près de 30 milliards de dollars d'investissement en Afrique pour une période de trois ans.

Ibnou Mohamed avec Beit Salam

SOCIÉTÉ

Le directeur de cabinet chargé de la défense a signé un arrêté portant radiation des cadres des sous officiers de l'Armée Nationale de Développement. Un des gendarmes radiés estime que la mesure n'a pas suivi les procédures normales.

Le directeur de cabinet du président de la République en charge de la défense a signé un arrêté le 19 août dernier portant radiation des cadres des sous officiers de l'Armée Nationale de Développement. L'affaire remonte au 24 juillet lors d'une interpellation d'une moto à Mohéli et dont l'usager refusait de suivre les ordres. Une affaire qui suscite interrogation quant à la réaction des autorités. Dans un rapport dont La Gazette des Comores s'est procuré une copie, un des gendarmes relate les faits. « Quand je suis arrivé dans les lieux, j'ai constaté que l'usager a refusé l'immobilisation de sa moto à Bonovo et qu'il est agressif. Vu

cette situation, le commandant a pris l'initiative d'embarquer la moto sans l'usager. Après son départ, la foule s'est interposée envers nous et l'un parmi eux a déclaré qu'une fois le commandant mettra les pieds à Boingoma, on va lui faire la peau », lit-on dans ce rapport signé par l'intéressé. Il poursuit : « A cet instant, j'ai interpellé l'individu et conduit à Bonovo. Sur place, l'individu s'interpose envers des gendarmes et échange des coups ». Ce n'est pas tout. Le rapport montre que « A cet instant, l'autre individu a proféré des insultes et certains éléments non contrôlés ont commencé à le tabasser et je suis intervenu en déclarant à ces éléments les raisons de ce tabassage et je lui ai proposé de partir ».

Interrogé à ce sujet, notre interlocuteur regrette la manière dont l'affaire a été traitée. « Si un travail est mal fait, on donne un avertissement mais pas directement la radiation », lâche-t-il. Au total, ils sont 10 gendarmes à être radiés et renvoyés à la retraite. Et ce dernier regrette

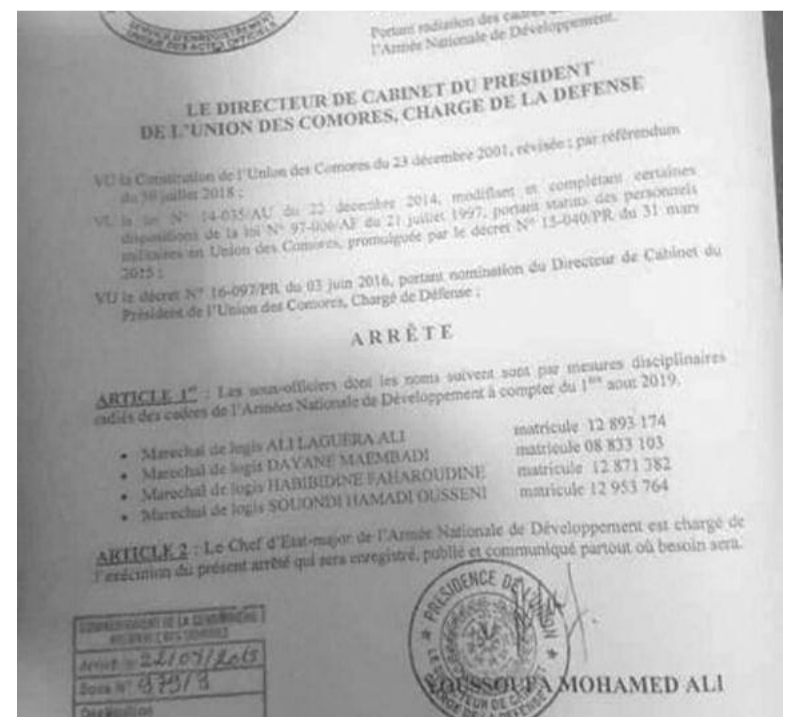
qu'aucune disposition ne soit prise pour rapatrier les gendarmes de Ngazidja et d'Anjouan. « Depuis que je suis dans l'armée, je n'ai jamais vu une chose pareille. Sacrifier 10 bonhommes, c'est trop », dit-il. Derrière la décision, notre interlocuteur voit des motivations politiques. « Comment vais-je comprendre que les gendarmes qui ont tiré sur Gazon restent toujours dans l'armée, et que dans une affaire banale de moto, dix soldats soient radiés... » se demande-t-il ?

Interrogé sur cette affaire, le directeur du cabinet du président de l'Union en charge de la défense a montré que le jeune a été tabassé violemment au camp militaire de Bonovo. « Le jeune a été tabassé violemment sans raison et il s'est évanoui pour la suite. Il a été hospitalisé pour lui sauver la vie », montre à son tour Youssoufa Mohamed Ali. Le chargé de la défense précise qu'après les faits, une commission d'enquête a été constituée et les choses se sont déroulées comme il se

doit. « Quand le rapport a été fait, il a été remis au chef d'Etat major de l'armée pour avis. Après il atterrit à la défense pour prendre une décision. Et c'est ce qui a été fait », pré-

cise-t-il, avant d'ajouter que « ils ont eu beaucoup eu chance en les renvoyant à la retraite ».

MY



COOPÉRATION AMÉRICAINE

18 nouveaux volontaires de Corps de la Paix ont prêté serment

La Corps de la Paix a célébré mardi dernier ses cinq ans de présence aux Comores. C'était l'occasion pour les 18 nouveaux volontaires américains de prêter serment pour venir apporter leur assistance aux Comores, notamment dans le domaine de l'éducation.

Le Corps de la Paix a célébré ses cinq ans de présence en Union des Comores mardi 27 août dernier. C'était l'occasion pour 18 nouveaux volontaires du Corps de la Paix de prêter serment. Trois d'entre eux ont saisi l'occasion pour remercier en langue comorienne l'accueil chaleureux qui leur a été réservé dans les trois îles. « Votre présence est importante parmi nous. Vous représentez nos partenaires soit dans les agences et les ministères, soit dans les communautés. Au nom du Corps de la Paix, je vous remercie pour votre soutien et collaboration pendant ces cinq dernières années, et nous comptons sur vous pour la suite », lance Randa Wilkinson, la directrice du

Corps de la Paix aux Comores.

Le Corps de la Paix a vu le jour en 1961 par un décret du président américain John Kennedy. Sa mission est de préserver la paix et l'amitié pour que les citoyens du monde puissent avoir des rencontres et échanges de cultures avec respect et curiosité entre eux. « Nous sommes là pour soutenir en main d'œuvre le développement durable. Notre présence ici aux Comores c'est à l'invitation de l'Union des Comores pour aider les comoriens dans l'apprentissage de l'Anglais. Nos volontaires enseignent dans les collèges, lycées et universités publiques. Depuis notre retour en 2015, on compte 115 volontaires qui ont travaillé sur les trois îles dans 49 établissements, et ils ont enseigné plus de 13,000 étudiants », souligne-t-elle. Selon elle, cette continuation des échanges entre comoriens et américains, va continuer dans la tolérance et la compréhension entre les deux pays.

Le directeur général de l'alphabétisation et la promotion des langues qui représentait le ministère de



Volontaires Corps de la Paix.

l'éducation nationale, a remercié les volontaires d'avoir quitté leur pays pour venir apporter leur savoir dans un pays aussi lointain comme les Comores. « Ceci ne fait que renforcer la conviction du ministre et des techniciens du ministère de développer les langues, d'élargir l'espace économique et culturel du jeune comorien. Le Corps de la Paix nous

fournit l'occasion d'apprendre l'anglais et nous devons la saisir. Comment remercier le Corps de la Paix et ces jeunes de 16 ans qui ont quitté leurs pères et mères, pour le bien et le plaisir de venir développer la langue de Shakespeare aux Comores », se demande Ben Said Chebanni alias Dyla. « Nous le savons tous, que la réforme de l'en-

seignement commence par les langues en tant qu'outil précieux d'apprentissage. C'est pourquoi au nom du gouvernement et du ministre de l'éducation nous remercions le Corps de la Paix ainsi que les jeunes volontaires », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

Dr Ben Halidi M'voulana n'est plus

Dr Ben Halidi M'voulana Abdallah n'est plus. L'ancien inspecteur général de la santé, décédé le 22 août dernier à Madagascar où il a été évacué en urgence pour des soins médicaux, vient d'être enterré hier à Salimani Itsandra, sa ville natale en présence d'une foule nombreuse.

Le ministère de la santé, vient de perdre l'un de leur. Il s'agit du Dr Ben Halidi M'voulana Abdallah mort le 22 août dernier dans la grande île où il était évacué en urgence pour des soins médicaux. Dr Ben Halidi était jusque là, Inspecteur Général de la Santé, un poste où il a été nommé par l'actuel chef de l'Etat en 2016. Les obsèques ont eu lieu hier aux environs 9h, à Salimani Itsandra, sa ville natale, en présence d'une foule

nombreuse composée essentiellement du monde médical et des chefs religieux, venue lui rendre un dernier hommage. Le mufti et le cadî étaient présents ainsi que les ministres de la justice et de la santé.

Sur les réseaux sociaux, les messages de condescendance affluent. L'ensemble du personnel du ministère de la santé ainsi que le corps médical de l'Union des Comores expriment leurs condoléances à la famille Dr Ben Halidi Abdallah Mvoulana, et partage avec toute sa famille, le deuil. Quant à l'ancienne ministre de santé, Fatima Rashid qui a appris avec beaucoup de regret le décès du Dr Ben Halidi Abdallah, elle parle d'une perte au ministère de la santé de l'un de ses doyens. « Dr Halidi a servi l'humanité pendant plusieurs années à travers sa profession de médecin. Après avoir traversé des pays, il

avait choisi de rentrer et servir son pays », écrit-elle.

Le Bureau de la Représentation de l'OMS aux Comores a présenté aussi ses plus sincères condoléances à sa famille, à sa ville natale et à sa région. « L'Union des Comores vient de perdre un pilier du Système sanitaire », écrit ainsi Dr Diarra

Abdoulaye Représentant a.i de l'OMS aux Comores.

Dr Ben Halidi M'voulana Abdallah a commencé sa carrière en Belgique à l'hôpital Molière Longchamp où il a exercé de 1991 à 1994 en médecine gériatrique. Un an après cette expérience, il reviendra au pays. De 1995 à 1996 il sera

médecin chef de district et consultant national en planification familiale à l'hôpital de Fombuni. Il deviendra par la suite un des premiers administrateurs, au niveau national, des programmes santé et nutrition à l'Unicef (1997-2000).

Ibnou M. Abdou



Dr Ben Halidi Abdallah Mvoulana.



Meck-Moroni

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni

Avis de Recrutement

Institution : La Mutuelle d'Épargne et de Crédit Komor -Moroni (Meck-Moroni)

Poste à pourvoir : Agronome

Unité : Unité de Gestion, Projet d'Appui à l'Entreprenariat des Jeunes aux Comores (YES-COM)

Forme et Durée du contrat : CDD, 2 ans renouvelable

La Mutuelle d'Épargne et de Crédit Komor -Moroni (Meck-Moroni) a obtenu un financement sous forme de prêt d'un montant de 2,65 millions de dollars américains et d'une subvention d'un montant de 0,25 million de dollars américains de la part du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BISD) dans le but de financer un projet d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes. **Une partie des sommes accordées sera allouée à la mise en place de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a besoin d'un agronome dans son effectif.**

Principales missions de l'agronome

L'agronome aura la responsabilité de définir les chaînes de valeurs et à décliner les opportunités d'investissement dans le cadre du projet. Il doit identifier les entreprises à créer en ciblant les chaînes de valeur les plus pertinentes. Il doit veiller à l'amélioration des techniques de production des sols, en tenant compte de leur nature et de leurs caractéristiques. Il travaillera sous l'autorité du Directeur du Projet.

L'avis de recrutement détaillé est consultable sur le site internet www.meck-moroni.org et sur la page facebook Meck Moroni Officiel

Date limite de dépôt des dossiers : au plus tard le 6 septembre 2019 à l'adresse ci-dessous :

A l'attention du : Directeur de Projet YES-Com

Secrétariat de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni

B.P 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja

Union des Comores / Tel:773 27 28 / 773 82 83

E-mail: mouhssinenassur2016@gmail.com

FOOTBALL : MAROC 2019, COUPE DE L'UFAA

Coup d'épée dans l'eau pour Fomboni club

La présence de Fomboni club au Championnat arabe des clubs 2019, organisé au Maroc par l'Uafa est décevante (15-2) en trois rencontres : Js Saoura (7-0), Club Athlétique de Bizertin (5-0) et Télécoms de Djibouti (3-2). Les ambassadeurs des Comores ont amorcé des efforts sans résultats. En clair, c'est donner un coup d'épée dans l'eau. « Nous ne sommes pas découragés. C'est notre 1ère expérience dans une compétition de l'Uafa », justifie Youssouf Mouchi, sympathisant du Fomboni club. La fin d'un rêve pour Moili !

Les résultats de la participation de l'Association sportive de Fomboni club, Ligue de l'île de Djumbe Fatima, à la Coupe arabe des clubs champions, édition 2019, tenu au Royaume chérifien, sont décevants. En effet, revenir au bercail avec quinze buts à deux dans la valise, encaissés en trois matches est loin d'être

réconfortant : (7-0) face aux Tunisiens de la Js Saoura, (5-0) devant les Algériens de Club Athlétique de Bizertin et (3-2) face-à-face avec les Djiboutiens de Télécoms de Djibouti.

La compétition a été organisée par l'Union des Associations du Football Arabe (Uafa). « Fomboni club a commis une bêtise flagrante.

Au lieu de concentrer ses efforts sur une seule compétition internationale, les dirigeants ont cédé à la pression des joueurs. Ils ont scindé le club en deux groupes : l'un parti aux Seychelles et l'autre, au Maroc. Du coup, les deux groupes n'ont pas su défendre au mieux le flambeau national », dénonce Achiraf-frère, ancien milieu de terrain de l'Étoile d'Anjouan de Majunga.

Pour information, aux Seychelles, c'était l'édition 2019 de la Ligue des Champions d'Afrique, gérée par la Confédération Africaine de Football, et au Maroc, le Championnat arabe des clubs, régi par l'Uafa. Certes, pour les trois duels, Fomboni club a entrepris de

vains efforts, c'est à dire, il a donné un coup d'épée dans l'eau. Mais, dans une compétition, on ne perd jamais. Soit on gagne. Soit on apprend. L'évidence est soutenue par Nelson Mandela.

« Nous ne sommes pas découragés. Pour nous, l'Uafa est une découverte. Mais, nous sommes déçus par la Fédération de Football des Comores. Nous lui avons supplié de négocier avec les organisateurs de la Coupe de l'Uafa pour qu'ils rectifient la date de la compétition. Certes, les joueurs reviennent bredouilles. Mais, ils ont retenu des leçons tactiques et techniques. En 2020, on reviendra dans cette compétition. Ce sera l'équipe type qui

défendra le flambeau du pays », rapporte Youssouf Mouchi, sympathisant de Fomboni club.

A l'ombre des couloirs du siège de la haute instance du football national, le son de cloche est diamétralement opposé. « Il y a environ vingt équipes qui partagent la Coupe de l'Uafa. On ne modifie pas une date pour faire plaisir à un seul concurrent. Nous, fédération, nous avons saisi l'Uafa pour le problème de Fomboni club. Mais, nous ne décidons rien ».

Bm Gondet

Biodiversité

Le cadre mondial pour la diversité biologique après 2020

La 1ère réunion du groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial pour la diversité biologique après 2020 a débuté à débuté mardi dernier à l'Office des Nations Unies, Nairobi, Kenya.

Il faut savoir que l'actuel plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui comprend les 20 objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, doit expirer en 2020. Et la quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP15), qui se tiendra en 2020 en Chine, devrait mettre à jour le plan stratégique de la Convention en adoptant un cadre mondial pour la biodiversité post-2020.

Et c'est pour élaborer ce cadre pour l'après 2020, que la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a créé un groupe de travail intersessions à composition non limitée sur le Programme d'action mondial pour l'après-2020 appelé Cadre de la biodiversité (Groupe de travail sur l'après 2020).

Ce groupe de travail sur l'après-2020 est composé de représentants des parties à la CDB et de ses Protocoles de Nagoya et de Carthagène. Il est ouvert aux observateurs et dit se réunir au moins deux fois pendant la période intersessions pour soutenir la préparation du cadre.

Le processus adopté par les Parties pour élaborer le cadre mondial pour la diversité biologique après 2020 contient un ensemble de principes pour guider sa mise en œuvre, une organisation du travail et établit un processus de consultation complet, comprenant des dispositions pour des réunions de consultation mondiales, régionales et thématiques.

La première réunion sera précédée de deux ateliers sur l'accès et le partage des avantages et le Protocole de Nagoya, ainsi que sur la prévention des risques biotechnologiques et le Protocole de Carthagène, organisés pour garantir que les éléments pertinents sont inclus dans le cadre.

Le groupe de travail examinera les résultats des consultations régio-

nales et thématiques menées et d'autres contributions reçues concernant le processus post-2020; les éléments potentiels de la structure et de la portée du cadre mondial pour la biodiversité post-2020; le programme de travail futur du Groupe de travail sur l'après 2020.

Il examinera aussi et les tâches qui peuvent être attribuées à d'autres organes et processus intersessions, y compris l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technolo-

giques, le ad hoc du Groupe de travail à composition non limitée sur l'article 8 (j) et des dispositions connexes, et l'Organe subsidiaire chargé de la mise en œuvre.

On notera que la Conférence des Parties a reconnu que l'efficacité du processus d'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 dépend de la participation active de toutes les Parties à la Convention et à ses protocoles, notamment en promouvant des consultations nationales constructi-

ves. Les Parties sont encouragées, entre autres, à promouvoir la participation active des observateurs et des parties prenantes.

De nombreux délégués se sont félicités de la nature hautement participative du processus consultatif du cadre mondial, notant que celui-ci avait non seulement facilité un large éventail de contributions, mais aussi servi de base à des discussions constructives.

Mmagaza



Ouverture de la réunion au siège du Pnue à Nairobi

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire



LRFP- 2019-9149260

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Lance un appel d'offres pour :

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI L'OBJET ET LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURENT SUR L'ENVELOPPE EXTERIEURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES
Renforcement du système de vidéosurveillance par caméras dans les locaux de l'UNICEF Comores

Date d'émission : 27/08/ 2019
Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante :
Appel d'offres Réf:LRFP- 2019-9149260
Dépôt des offres au plus tard le Jeudi, 05 Septembre 2019 à 14H30

Les plis contenant les offres seront ouverts en public le Jeudi, 05 Septembre 2019 à 15h00 au bureau de l'UNICEF

AVIS D'APPEL D'OFFRES LRQS- 2019-9149128

Le Bureau de l'UNICEF à Moroni en Union des Comores lance un appel d'offres pour le renforcement de son système de vidéosurveillance par caméras dans ses locaux.

Les entreprises de ce secteur d'activité, enregistrées localement, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur en Union des Comores et intéressées par cet appel d'offres, sont priées de bien vouloir retirer sans frais, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) auprès du Bureau de l'UNICEF Comores, Section des Opérations, sis à la Maison des Nations Unies à Hamramba pendant les jours et heures ouvrables et de le retourner à la même adresse avant la date limite mentionnée ci-dessus.

Le dossier doit être retourné à l'UNICEF dans les

termes et conditions spécifiés dans le dossier d'appel d'offres

Pour toute information additionnelle, merci de prendre attache avec Madame Rachel Lebomo par courriel (rlebomo@unicef.org) ou par téléphone au 375 30 46.

Nous recommandons fortement aux soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres de bien vouloir procéder à la visite du site des travaux avant de soumettre leurs propositions. Ils peuvent à cet effet prendre attache avec Monsieur Abdoul Wahab Cheik par courriel (awcheikhali@unicef.org) ou par téléphone au 332 52 64.

Le Chef des Opérations
Alain Joseph TOKAM MAMBOU

SAISINE DU PARQUET GÉNÉRAL À L'ENCONTRE DE ME MAHAMOUD

" Il est difficile d'être avocat et se comporter en simple citoyen en insultant les juges et juridictions "

Le procureur général a saisi le bâtonnier de l'ordre des avocats pour examiner le cas de Me Mahamoud qui ne cesse de « proférer des propos diffamatoires discréditant l'institution judiciaire nationale. Interrogé à ce sujet, le bâtonnier, Me Ibrahim Mzimba montre que partout dans le monde, il y a des avocats politiques et qui ne sont pas toujours d'accord avec des décisions de justice qui sont prises mais que ce n'est pas pour autant qu'on insulte la justice.

Le procureur général, Mohamed Soilih Djae a saisi le bâtonnier de l'ordre des avocats pour des propos diffamatoires discréditant l'institution judiciaire. Il demande au conseil de l'ordre des avocats de statuer et infliger par conséquent les peines disciplinaires par l'article 49 portant organisation de la profession d'avocat en Union des Comores et en vertu de l'article 37 de la même loi. Interrogé par La Gazette, le bâtonnier de l'ordre des avocats reconnaît qu'il a été doublement saisi par le ministre de la justice et le parquet général du tribunal de Moroni pour des propos de Me Mahamoud jugés pas corrects à l'endroit de la justice. Des propos qui ont irrité l'ensemble des juridictions et des magistrats

du pays.

« Connaissant le climat politique actuel du pays, qui est un climat délétère. Un climat qui est tous sauf un climat sain, c'est une question très difficile qui est posé au barreau de Moroni. Parce que, des cas comme cela, on en a eu. Les injures aux magistrats, les injures à la justice mais pas dans un contexte politique éminemment politique comme le contexte d'aujourd'hui », avance Me Ibrahim Mzimba. Le bâtonnier estime que c'est tout à fait normal de saisir le conseil de l'ordre dans des cas pareils.

Selon lui, l'avocat est tenu à respecter sa parole car avant tout c'est un avocat. L'article 17 relatif au serment stipule « Sur présentation du bâtonnier de l'ordre, les postulants prêtent serment devant la Cour d'Appel en ces termes : « Je jure de remplir dignement et loyalement ma mission en veillant au respect strict des règles de mon ordre et de ne jamais m'écarter du respect dû à la justice et aux institutions ». « Notre confrère est ancien candidat aux présidentielles. Mais avant d'être candidat, il est un avocat. Donc il a double casquette. Et bien entendu, il faut que chaque fois exprimer le statut de l'un ou l'autre par rapport à la réalité de cette profession. Donc il est difficile d'être avocat et de se comporter en



Me Mzimba batonnier de l'ordre des avocats.

simple citoyen en insultant les juridictions et les juges », explique le bâtonnier, avant d'ajouter que « En Europe, il y a des avocats politiques et je peux vous dire que dans l'ensemble, ils ne sont pas toujours d'accord avec des décisions de justice qui sont prises mais ce n'est pas pour autant qu'on insulte la justice parce que nous ne sommes pas des simples citoyens. Que le simple citoyen s'attaque à la justice, on peut comprendre car lui il n'est tenu de rien sauf qu'il commet une infraction. Mais nous, un avocat qui insulte la justice, il ne commet pas une simple infraction, il outrepassé les

règles statutaires d'un corps ».


L'avocat montre par la suite que quelles que soient les convictions politiques, l'avocat est tenu de respecter la justice. « Me Mahamoud n'est pas n'importe qui. C'est un éminent avocat. Tous les avocats du monde ont des opinions politiques mais nous ne sommes pas des simples citoyens parce que nous sommes régis par un statut rigoureux qui cadre le comportement de tous les avocats. Peu importe tes opinions, pro-gouvernementale ou opposition, tout le monde est égal quand on porte la toge de l'avocat », indique-t-il. Et d'ajouter que « je ne

peux en aucun cas m'avancer sur ce qui va être décidé par le conseil de l'ordre ».

C'est dans cette même situation que Me Mzimba s'en tient à son statut d'avocat pour ne pas mélanger les activités politiques à ses activités d'avocat. « J'entends des gens me dire que je les ai trahis. Je n'ai trahis personne. Je ne voulais pas tous mélanger », dit-il, avant de préciser que « par cette occasion, j'entends des gens dire que je roule avec Azali. Je ne suis pour personne. Je ne suis pas pour Azali, ni pour ce régime politique mais je suis avocat. Je suis en dehors des considérations politiques ».

Après cette saisine du parquet général, le conseil de l'ordre des avocats a un délai de trois mois pour examiner la requête du parquet. Il va se réunir et prendre une décision. « Ce qu'il faut retenir dans ce cas est que le parquet n'est pas tenu par la décision du conseil parce que la loi lui donne aussi le pouvoir de saisir la Cour d'Appel. Et si nous ne nous réunissons pas dans le délai, le parquet a le droit de passer outre et saisir la Cour d'Appel », conclut-il.

MY



MATEMBEZI
Travel & Tourism Agency

GSA

Ethiopian
የኢትዮጵያ

THE NEW SPIRIT OF AFRICA

TEL: (00269) 463 04 67/333 04 00
 B.P: 514 Moroni-Comoros
 Email: Alimh@ethiopianairlines.com

Ethiopian Airlines informe son honorable clientèle qu'en cette période de rentrée universitaire, des tarifs étudiants sont disponibles.

Pour plus de précision veuillez passer à l'AGENCE MATEMBEZI, GSA d'ETHIOPIAN AIRLINES Sise à l'Immeuble Riv'Ka, Rez de chaussée, Face à l'Alliance Française.

Le Directeur
ALI MOHAMED Niza